



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

---

# ADHÉSION

au Protocole d'amendement à la Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, fait à Bruxelles, le 26 juin 1999.


Nous Henri,  
Grand-Duc de Luxembourg,  
Duc de Nassau,

Ayant vu et examiné le Protocole d'amendement à la  
Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des  
régimes douaniers, fait à Bruxelles, le 26 juin 1999.

**D**éclarons adhérer audit Protocole et promettons qu'il sera exécuté et observé dans le Grand-Duché de Luxembourg selon sa forme et teneur.

En foi de quoi Nous avons signé les présentes et y avons fait apposer Notre sceau.

Villars-sur-Ollon, le 23 décembre 2005



*Le Ministre des Affaires Etrangères et  
de l'Immigration,*

